

Séance publique du 29 mars 2004

Délibération n° 2004-1808

commission principale : finances et institutions

objet : **Exercice 2004 - Décisions modificatives**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 mars 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Il est soumis, à l'agrément du Conseil, diverses propositions de modifications de crédits ouverts pour l'année 2003 qui s'équilibrent par elles-mêmes.

En effet, les unes sont des virements à l'intérieur des dépenses ou des recettes prévues, les autres sont des décisions modificatives augmentant ou réduisant, d'un montant égal, les prévisions de recettes ou de dépenses. Ces dernières sont toujours soumises au Conseil puisqu'elles modifient le volume budgétaire. Dans la mesure où les crédits alloués le sont par chapitre, seuls les virements d'un chapitre à l'autre ou ceux touchant aux subventions allouées sont soumis au Conseil.

I- Budget principal - section de fonctionnement

180 000 € ont été inscrits au budget 2004 pour les actions de développement économique de l'ouest lyonnais, notamment le soutien à l'entrepreneuriat dans les communes d'Ecully et de Marcy l'Etoile, menées par l'association Techlid. Par délibération n° 2004-1697 en date du 23 février 2004, la subvention à l'association Techlid a été arrêtée à 214 500 €. Le financement complémentaire est assuré par un redéploiement des crédits destinés au développement économique : un virement simple de 16 500 € et une décision modificative de 18 000 € présentée au renvoi n° 1.

La réalisation d'un annuaire des TICS (technologies de l'information et de la communication) a été prévue à tort sur un compte de subvention au budget primitif 2004. Il convient de transférer le crédit correspondant, soit 20 000 €, sur un compte de prestation (renvoi n° 2).

Par délibération n° 2004-1702 en date du 23 février 2004, le conseil de Communauté a décidé d'attribuer au Syndicat de communes de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du val de Saône, une subvention de 77 800 €. Cela correspond à 2 800 € de plus que l'inscription prévue au budget primitif pour le syndicat Saône-Mont d'Or, qui seraient prélevés sur les crédits destinés au développement économique (renvoi n° 3).

Les écritures présentées au renvoi n° 4 correspondent aux intérêts moratoires et aux annulations de titres sur les exercices antérieurs pris en charge par les crédits opérationnels des directions.

Par délibération n° 2003-1337 en date du 7 juillet 2003, la Communauté urbaine s'est engagée à soutenir l'association Rhône-Alpes Energie à hauteur de 23 062,24 € par an jusqu'en 2005, pour la réalisation d'un agenda 21 communautaire. Le renvoi n° 5 traduit le changement d'affectation de crédits nécessaire à la traduction comptable de cet engagement.

Par rapport séparé, il est proposé au Conseil de se prononcer sur le soutien, pour un montant total de 403 710 €, de diverses associations, énumérées dans l'état des subventions ci-après, qui contribuent aux actions de mise en valeur des politiques communautaires en matière d'environnement et de développement durable. Le financement nécessite une décision modificative de 135 910 € à partir de crédits affectés à l'écologie urbaine au budget primitif 2004 (renvoi n° 6).

Par rapport séparé, il est demandé au Conseil de valider l'individualisation d'une autorisation de programme complémentaire correspondant aux travaux de signalisation lumineuse liés aux carrefours, de jalonnement et de plantations le long de la RN 7, opération relevant du contrat de plan Etat-Région 2000-2006. La contribution de la Communauté urbaine, sous la forme d'une subvention de fonctionnement à la commune de Feyzin, au titre de la mission de coordination des travaux, est de plus estimée à 20 000 € payables en deux fois sur les exercices 2004 et 2005. Le financement est proposé au renvoi n° 7 à partir des crédits d'études d'aménagement et d'urbanisme.

Par délibération n° 2002-0471 en date du 18 mars 2002, la Communauté urbaine s'est engagée à verser une participation financière à la ville de Lyon, dans la limite de 85 372 €, au titre de l'opération de restauration immobilière du bas des pentes de la Croix-Rousse. Conformément aux termes de la convention, deux acomptes de 17 074,40 € chacun ont été versés en 2002. Le solde s'élevant à 51 223,20 € peut être versé sur l'exercice 2004 et financé à partir des crédits d'études d'aménagement et d'urbanisme (renvoi n° 8).

Exercice 2004 - décisions modificatives - budget principal - section de fonctionnement - tableau n° 1

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 1			
compte 657 380 subvention de fonctionnement aux autres organismes publics fonction 90	- 18 000,00		
compte 657 480 subvention de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 90	18 000,00		
renvoi n° 2			
compte 657 380 subvention de fonctionnement aux autres organismes publics fonction 90 opération n° 0859 - diffuser les TICS	- 20 000,00		
compte 622 800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 04	20 000,00		
renvoi n° 3			
compte 657 480 subvention de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 90	- 2 800,00		

compte 657 350 subventions de fonctionnement aux groupements de collectivités fonction 830 opération n° 0851 - animer les contrats territoriaux	2 800,00		
renvoi n° 4			
compte 623 100 annonces et insertions fonction 020	- 29,67		
compte 623 800 relations publiques fonction 023	- 1 000,00		
compte 606 221 huiles et lubrifiants fonction 812	- 267,29		
compte 671 100 intérêts moratoires fonction 01	1 296,96		
compte 622 800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 90	- 6 185,64	compte 704 200 travaux dus à l'occupation du domaine public par les tiers fonction 822	12 845,55
compte 606 320 fournitures de petits équipements fonction 822	- 9 495,66	compte 758 100 produits divers fonction 822	7 947,02
compte 673 000 annulations sur exercices antérieurs fonction 01	36 473,87		
renvoi n° 5			
compte 622 800 diverses rémunérations d'intermédiaires fonction 020	- 23 062,24		
compte 657 480 subvention de fonctionnement aux autres organismes privés fonction 90	23 062,24		
renvoi n° 6			
compte 617 800 études diverses fonction 830 opération n° 0102 - écologie urbaine	- 135 910,00		
compte 657 480 subvention de fonctionnement aux organismes privés fonction 830 opération n° 0102 - écologie urbaine	135 910,00		

renvoi n° 7			
compte 617 400 études urbanisme et aménagement fonction 824 opération n° 0854 - urbanisme territorial	- 10 000,00		
compte 657 140 subvention d'équipement aux Communes fonction 824 opération n° 0743 - Feyzin requalification RN 7	10 000,00		
renvoi n° 8			
compte 617 400 subvention d'équipement aux Communes fonction 820	- 51 223,20		
compte 657 140 études urbanisme et aménagement fonction 820 opération n° 0565 - Lyon 1er pentes de la Croix-Rousse espaces publics	51 223,20		

II - Budget principal - section d'investissement

Les inscriptions ouvertes au budget primitif 2004 ne détaillent pas de façon exhaustive les dépenses issues des travaux confiés par un tiers à la Communauté urbaine et pouvant être engagées au cours de l'exercice. Des transferts de prévision sont donc proposés au renvoi n° 9. Les chapitres ainsi ouverts enregistreront les paiements relatifs aux équipements réalisés dans le cadre de l'aménagement du boulevard Scientifique à Lyon 7° (0,016 M€- chapitre 458 162), de la barre 550 à la Duchère à Lyon 9° (0,272 M€- chapitre 458 176), au titre de la gestion de proximité pour ce quartier (0,156 M€- compte 458 157), et de la construction de l'Ecole nationale supérieure des lettres de Lyon 7° (0,063 M€- chapitre 458 115). S'agissant de transferts de prévision, le montant des crédits d'investissement attribué au budget primitif, aux services concernés, n'est pas modifié.

Un certain nombre de décisions modificatives, présentées dans cette section, correspond à des régularisations de mandats 2003, qui ont fait l'objet de rejet de la trésorerie pour divers motifs. Pour certaines opérations de voirie (0,054 M€), d'urbanisme, d'espaces publics et de développement social urbain (0,259 M€), seule l'ouverture des lignes de recettes est proposée pour procéder à l'annulation de mandats, la réémission de ces derniers est possible à partir des crédits de dépenses budgétisés en 2004. D'autres régularisations font l'objet d'inscriptions équilibrées, en dépenses et en recettes, pour la somme totale de 0,393 M€ (renvoi n° 10).

La société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) est concessionnaire de la ZAC du Centre-Ville à Craponne. La Communauté urbaine doit recevoir de cette dernière un terrain situé place Andrée-Marie Perrin. Ladite parcelle, estimée à 174 000 €, est reçue à titre gratuit. Deux inscriptions pour ordre, pour ce montant, en dépenses et en recettes, sont à prévoir pour cet objet (renvoi n° 11).

Exercice 2004 – décisions modificatives – budget principal – section d'investissement – tableau n° 2

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 9			
compte 231 510 travaux de voirie fonction 824	- 16 000,00		

compte 458 162 dépense travaux tiers Lyon 7° boulevard Scientifique fonction 824	+ 16 000,00		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 824	- 272 491,00		
compte 458 176 dépense travaux tiers Lyon 9° la Sauve- Garde barre 550 fonction 824	+ 272 491,00		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 824	- 156 458,00		
compte 458 157 dépense travaux tiers Lyon 9° gestion proximité fonction 824	+ 156 458,00		
compte 458 151 dépense travaux Lyon 7° INRP fonction 023	- 63 000,00		
compte 458 115 dépense travaux Lyon 7° ENS fonction 023	+ 63 000,00		
renvoi n° 10			
compte 211 200 terrains de voirie opération n° 0569 fonction 822	+ 15 618,71	compte 215 210 signalisations lumineuses fonction 821	+ 15 618,71
compte 211 200 travaux de voirie opération n° 0569 fonction 822	+ 3 490,09	compte 215 210 travaux de voirie fonction 821	+ 3 490,09
compte 231 510 travaux de voirie opération n° 0569 fonction 822	+ 146 825,09	compte 231 510 travaux de voirie fonction 824	+ 146 825,09
compte 211 200 travaux de voirie opération n° 0569 fonction 822	+ 167,09	compte 215 210 signalisations lumineuses fonction 821	+ 167,09
compte 231 510 travaux de voirie opération n° 0569 fonction 822	+ 8 348,43	compte 231 510 travaux de voirie fonction 824	+ 8 348,43

compte 231 510 travaux de voirie opération n° 0569 fonction 822	+ 91 851,60	compte 231 510 travaux de voirie fonction 823	+ 91 851,60
compte 231 510 travaux de voirie opération n° 0569 fonction 822	+ 61,16	compte 231 510 travaux de voirie fonction 824	+ 61,16
compte 231 510 travaux de voirie opération n° 0569 fonction 822	+ 2 319,45	compte 231 510 travaux de voirie fonction 824	+ 2 319,45
compte 231 510 travaux de voirie opération n° 0569 fonction 822	+ 14 393,35	compte 231 510 travaux de voirie fonction 822	+ 14 393,35
compte 211 200 travaux de voirie opération n° 0569 fonction 822	+ 167,09	compte 215 110 voirie terrestre fonction 822	+ 167,09
compte 231 510 travaux de voirie opération n° 0569 fonction 822	+ 9 289,69	compte 231 510 travaux de voirie fonction 824	+ 9 289,69
compte 215 210 signalisations lumineuses fonction 821	+ 37 978,53	compte 215 210 signalisations lumineuses fonction 821	+ 37 978,53
compte 231 550 travaux sur ouvrages d'art fonction 822	+ 11 713,28	compte 231 550 travaux sur ouvrages d'art fonction 822	+ 11 713,28
compte 231 510 travaux de voirie fonction 822	+ 10 204,99	compte 231 510 travaux de voirie fonction 822	+ 10 204,99
compte 231 510 travaux de voirie fonction 822	+ 333 526,07	compte 231 510 travaux de voirie fonction 822	+ 333 526,07
renvoi n° 11			
compte 211 800 autres terrains fonction 824	+ 174,00	compte 132 800 autres subventions d'équipement non transférables fonction 824	+ 174,00

III - Budget principal - mouvements intersections

Par une convention en date du 27 février 1998, la ville de Bron a confié à la Communauté urbaine l'aménagement d'une place en janvier 2001. Les dépenses réalisées au chapitre correspondant (458 136), sans concours financier du bénéficiaire, ont représenté la somme de 91 755,77 €. Pour clore ce mandat de travaux, il convient de constater, par des écritures pour ordre et pour le même montant, le financement communautaire à cette opération, comme une subvention en nature. L'ensemble des écritures est détaillé au renvoi n° 12.

Par délibération en date du 24 juin 2002, le conseil de Communauté a approuvé la cession à la ville de Couzon au Mont d'Or, d'un tènement situé 4, rue Philibert Gaillard et rue Rochon. Cette transaction foncière est consentie en paiement échelonné, sur la base d'un prix de 287 198,74 €. Le prix d'origine du bien remis représente 292 115,24 € ; la moins-value résultant de cette opération est de 4 916,50 € (renvoi n° 13).

Trois échanges fonciers, sans soulte, font également l'objet de décisions modificatives dont le détail est présenté aux renvois n° 14, n° 15 et n° 16.

La première transaction avec la ville de Bron concerne des terrains et bâtiments rue Jean Jaurès et avenue Edouard Herriot. Le prix des biens échangés est fixé à 211 141,89 € (renvoi n° 14).

La Communauté urbaine et la commune de Marcy l'Etoile échangent des parcelles avenue Jean Colomb, route de Sain Bel, place Fleury Lancelin et allée Louis Raymond pour la somme de 76 224,51 €. Une plus-value de 6 690,90 € peut être enregistrée puisque la sortie au patrimoine communautaire des biens remis est à effectuer pour 69 533,61 € (renvoi n° 15).

La réhabilitation du ruisseau de la Mouche à Irigny, décidée par la Communauté urbaine, peut être engagée après l'achat, pour un prix de 33 023 €, d'un terrain appartenant à la Commune, allée de la Fibre Française. Par ailleurs, la ville d'Irigny veut se rendre propriétaire d'une parcelle appartenant à la Communauté, située lieu-dit le château d'Yvours. Cette vente est consentie pour le même montant. La valeur comptable de 18 449,61 € de ce tènement conduit à constater une plus-value de 14 573,39 € (renvoi n° 16).

Dans le cadre de l'élargissement du boulevard Vivier Mørle à Lyon 3°, la collectivité acquiert un bâtiment à la SCITJF 97 d'une valeur de 700 000 €. En contrepartie, elle cède à cette société, pour un montant de 46 800 €, deux appartements dans l'immeuble situé 198, rue Garibaldi à Lyon 3°. La soulte de 653 200 €, à la charge de la Communauté urbaine, est payée à partir des crédits ouverts au budget primitif. Une plus-value de 30 093,20 € est constituée puisque la valeur historique des biens cédés est de 16 706,80 € (renvoi n° 17).

L'opération ZAC de Feuilly à Saint Priest arrive à son terme. La SERL concessionnaire et la Communauté urbaine doivent procéder à une transaction foncière pour rectifier les limites de certaines propriétés. La Communauté urbaine remet à la société une parcelle de terrain pour sa valeur comptable, soit 4 254,75 €. La SERL cède un tènement correspondant à de la voirie pour la somme de 1 281 €. La perception de la soulte de 2 973,75 € fait l'objet d'une ouverture de ligne, en mouvement réel, compte 7 781 : valeur des immobilisations acquises par voie d'échange (renvoi n° 18).

La dernière proposition de décision modificative pour ce point détaille l'échange de terrains avenue Pierre Brossolette à Bron avec l'Opac du Rhône. La Communauté urbaine vend une parcelle au prix de 10 380,71 € correspondant à sa valeur de sortie du patrimoine. L'achat effectué auprès de l'office HLM est arrêté à la somme de 9 283,19 €. La Communauté urbaine a renoncé à l'encaissement de la soulte de 1 097,52 €, ce renoncement fait l'objet d'une inscription du compte 6 741 (renvoi n° 19).

Exercice 2004 - décisions modificatives - budget principal - sections de fonctionnement et d'investissement - tableau n° 3

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 12			
		compte 458 236 recettes travaux pour compte de tiers DSU Bron place Jean Moulin fonction 824	+ 91 755,77
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 91 755,77	compte 021 000 virement à la section de fonctionnement fonction 01	- 91 755,77
compte 674 100 subvention d'équipement fonction 824	+ 91 755,77		

renvoi n° 13			
compte 675 100 valeurs comptables immobilisations fonction 820	+ 268 812,65	compte 211 800 autres terrains fonction 820	+ 268 812,65
compte 675 100 valeurs comptables immobilisations fonction 820	+ 23 302,59	compte 211 800 autres terrains fonction 820	+ 23 302,59
compte 276 340 créances sur les Communes fonction 824	+ 287 198,74	compte 775 200 produits cessions en annuités fonction 824	+ 287 198,74
compte 192 000 réalisation postérieure à 1997 fonction 01	+ 4 916,50	compte 776 100 différences réalisations négatives fonction 01	+ 4 916,50
renvoi n° 14			
compte 211 500 terrains bâtis fonction 824	+ 211 141,89	compte 778 100 immobilisations acquises par échange fonction 824	+ 211 141,89
compte 675 100 valeurs comptables immobilisations fonction 820	+ 211 141,89	compte 211 800 autres terrains fonction 820	+ 211 141,89
renvoi n° 15			
compte 211 200 terrains de voirie fonction 822	+ 76 224,51	compte 778 100 immobilisations acquises par échange fonction 822	+ 76 224,51
compte 675 100 valeurs comptables immobilisations fonction 820	+ 69 533,61	compte 211 800 autres terrains fonction 820	+ 69 533,61
compte 676 100 différence sur réalisations négatives fonction 01	+ 6 690,90	compte 192 000 réalisation postérieure à 1997 fonction 01	+ 6 690,90
renvoi n° 16			
compte 211 100 terrains nus fonction 824	+ 33 023,00	compte 778 100 immobilisations acquises par échange fonction 824	+ 33 023,00
compte 675 100 valeurs comptables immobilisations fonction 820	+ 18 449,61	compte 211 800 autres terrains fonction 820	+ 18 449,61
compte 676 100 différence sur réalisations négatives fonction 01	+ 14 573,39	compte 192 000 réalisation postérieure à 1997 fonction 01	+ 14 573,39
renvoi n° 17			
compte 213 200 immeuble du domaine privé fonction 824	+ 46 800,00	compte 778 100 immobilisations acquises par échange fonction 824	+ 46 800,00

compte 675 100 valeurs comptables immobilisations fonction 820	+ 16 706,80	compte 211 800 autres terrains fonction 820	+ 16 706,80
compte 676 100 différence sur réalisations négatives fonction 01	+ 30 093,20	compte 192 000 réalisation postérieure à 1997 fonction 01	+ 30 093,20
renvoi n° 18			
compte 211 800 autres terrains fonction 824	+ 1 281,00	compte 778 100 immobilisations acquises par échange fonction 824	+ 1 281,00
compte 675 100 valeurs comptables immobilisations fonction 824	+ 4 254,75	compte 211 800 autres terrains fonction 0824	+ 4 254,75
compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01	+ 2 973,75	compte 778 100 immobilisations acquises par échange fonction 824	+ 2 973,75
renvoi n° 19			
compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01	+ 1 097,52		
compte 022 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01	- 1 097,52		
compte 211 200 terrains de voirie fonction 0822	+ 9 283,19	compte 778 100 valeur des immobilisations acquises par voie d'échange fonction 0822	+ 9 283,19
compte 675 100 valeurs comptables immobilisations cédées fonction 0820	+ 10 380,71	compte 211 200 terrains de voirie fonction 0820	+ 10 380,71
compte 674 100 subvention d'équipement en nature fonction 0820	+ 1 097,52	compte 778 200 valeur des immobilisations cédées gratuitement au cours d'un échange fonction 0820	+ 1 097,52

IV - Budget annexe de l'assainissement - section exploitation

Des titres de recettes sont émis pour la redevance de raccordement à l'égout, sur la base des permis de construire déposés par les tiers lorsque ceux-ci ont confirmé la réalisation effective des travaux ou lorsqu'ils n'ont pas répondu aux sollicitations de la Communauté urbaine. Cette procédure permet de garantir une facturation maximum mais si aucune suite n'est donnée, il convient alors d'annuler les titres émis à tort. L'inscription d'une provision de 100 000 € est proposée au Conseil au renvoi n° 20 pour procéder à ces annulations au titre de l'exercice 2003. Le financement est assuré à partir du chapitre des charges à caractère général.

Exercice 2004 - décisions modificatives- budget annexe de l'assainissement - section exploitation - tableau n° 4

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 20			
compte 637 810 redevances de Voies navigables de France fonction 222	- 100 000,00		
compte 673 000 annulations de titres sur exercices antérieurs fonction 222	100 000,00		

V - Budgets principal et d'assainissement - mouvements interbudgétaires

Dans le cadre des aménagements de voiries et d'urbanisme, la direction de l'eau réalise des travaux permettant le recueillis des eaux pluviales. Les dépenses correspondantes sont financées hors taxe, par le budget principal et réalisées dans le budget de l'assainissement après constatation d'une subvention d'équipement.

Plusieurs inscriptions sont à mettre en place pour les chantiers lancés en 2004 : au titre des opérations de voirie de proximité (0,90 M€) renvoi n° 21, pour les opérations individualisées de voirie (0,571 M€) renvoi n° 22, en urbanisme pour le traitement de la rue de Saint Clair à Caluire et Cuire (0,042 M€) renvoi n° 23 et de la rue Barbusse à Saint Priest (0,024 M€) renvoi n° 24. L'ensemble de ces mouvements aboutit à inscrire une subvention au budget de l'assainissement de 1,537 M€.

Exercice 2004 – décisions modificatives – budgets principal et d'assainissement – sections d'exploitation d'investissement – tableau n° 5

Imputations	Dépenses	Imputations	Recettes
renvoi n° 21			
compte 231 510 travaux de voirie fonction 0822	- 900 000,00		
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 900 000,00	compte 021 000 virement section de fonctionnement fonction 01	- 900 000,00
compte 657 150 subvention d'équipement gr-Communes fonction 811	+ 900 000,00	compte 131 200 subvention d'équipement des collectivités et des établissements publics locaux fonction 222	+ 900 000,00
compte 238 510 construction des réseaux fonction 222	+ 900 000,00		
renvoi n° 22			
compte 231 510 travaux de voirie fonction 822	- 456 066,00		

compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 456 066,00	compte 021 000 virement section de fonctionnement fonction 01	- 456 066,00
compte 657 150 subvention d'équipement gr-Communes fonction 811	+ 456 066,00	compte 131 200 subvention d'équipement des collectivités et des établissements publics locaux fonction 222	+ 456 066,00
compte 238 510 construction de réseaux fonction 222	+ 456 066,00		
compte 231 510 travaux de voirie fonction 822	- 115 000,00		
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 115 000,00	compte 021 000 virement section de fonctionnement fonction 01	- 115 000,00
compte 657 150 subvention d'équipement grp Communes fonction 811	+ 115 000,00	compte 131 200 subvention d'équipement des collectivités et des établissements publics locaux fonction 222	+ 115 000,00
compte 238 510 construction de réseaux fonction 222	+ 115 000,00		
renvoi n° 23			
compte 231 510 travaux de voirie fonction 824	- 42 100,00		
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 42 100,00	compte 021 000 virement section de fonctionnement fonction 01	- 42 100,00
compte 657 510 subvention d'équipement grp Communes fonction 811	+ 42 100,00	compte 131 200 subvention d'équipement des collectivités et des établissements publics locaux fonction 222	+ 42 100,00
compte 238 510 construction de réseaux fonction 222	+ 42 100,00		
renvoi n° 24			
compte 231 510 travaux de voirie fonction 824	- 24 000,00		

compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	- 24 000,00	compte 021 000 virement section de fonctionnement fonction 01	- 24 000,00
compte 657 150 subvention d'équipement grp Communes fonction 811	+ 24 000,00	compte 131 200 subvention d'équipement des collectivités et des établissements publics locaux fonction 222	+ 24 000,00
compte 238 510 construction de réseaux fonction 222	+ 24 000,00		

Vu ledit dossier ;

Vu ses délibérations n° 2002-0471 et n° 2002-0642 en date des 18 mars et 24 juin 2002, celle n° 2003-1337 en date du 7 juillet 2003 et celles n° 2004-1697 et n° 2004-1702 en date du 23 février 2004 ;

Vu la convention passée avec la ville de Bron le 27 février 1998 ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Décide de l'ouverture des comptes réglementaires suivants pour le budget annexe de l'assainissement (M 49) :

- compte 6 281 - concours divers (cotisations; etc.),
- compte 6 282 - frais de gardiennage,
- compte 6 283 - frais de nettoyage des locaux,
- compte 6 287 - remboursements de frais,
- compte 6 215 - personnel affecté par la collectivité de rattachement.

2° - Approuve les décisions modificatives ci-dessus présentées et les mises à jour correspondantes des prévisions budgétaires par chapitre comme suit :

Chapitre	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
Budget principal - section de fonctionnement	+ 694 732,67	+ 694 732,67
011 - charges à caractère général	- 216 923,70	
022 000 - dépenses imprévues de fonctionnement	- 1 097,52	
023 000 - virement à la section d'investissement	- 1 628 921,77	
657 140 - subvention d'équipement aux Communes	+ 61 223,20	
657 150 - subvention d'équipement aux groupements de collectivités	+ 1 537 166,00	
657 350 - subvention de fonctionnement aux groupements de collectivités	+ 2 800,00	
657 380 - subvention de fonctionnement aux autres organismes publics	- 38 000,00	
657 480 - subvention de fonctionnement aux organismes privés	+ 174 172,24	
67 - charges exceptionnelles	+ 804 314,22	

70 - produits des services du domaine - ventes diverses		12 845,55
75 - autres produits de gestion courante		7 947,02
77 - produits exceptionnels		673 940,10
Budget principal - section d'investissement	- 177 097,28	- 177 097,28
020 000 - dépenses imprévues d'investissement	+ 4 071,27	
021 000 - virement de la section de fonctionnement		- 1 628 921,77
13 - subventions d'investissement		174,00
19 - différences sur réalisations d'immobilisation	4 916,50	51 357,49
21 - immobilisations corporelles	435 349,10	680 004,12
23 - immobilisations en cours	- 1 353 581,89	628 533,11
27 - autres immobilisations financières	287 198,74	
458 115 - dépenses - travaux pour compte de tiers ENS Lyon 7°	63 000,00	
458 151 - dépenses - travaux pour compte de tiers Lyon 7° INRP	- 63 000,00	
458 157 - dépenses - travaux pour compte de tiers Lyon 9° proximité de la Duchère	156 458,00	
458 162 - dépenses - travaux pour compte de tiers Lyon Lyon 7° bd Scientifique	16 000,00	
458 176 - dépenses - travaux pour compte de tiers Lyon Lyon 9° barre 550	272 491,00	
458 236 - recettes travaux pour compte de tiers Bron place Jean Moulin		91 755,77
Budget de l'assainissement section d'exploitation	1 537 166,00	1 537 166,00
011 - charges à caractère général	- 100 000,00	
67 - charges exceptionnelles	100 000,00	
section d'investissement	1 537 166,00	1 537 166,00
13 - subventions d'équipement		1 537 166,00
23 - immobilisations en cours	1 537 166,00	

3° - Modifie et complète l'état des subventions du budget principal comme suit :

Compte	Fonction	Bénéficiaires	Décision du	Montant DM ou virement (en €)	Total inscrit en 2003 (en €)
657380	90	ENE (espace numérique d'entreprises) opération 0859		- 20 000,00	0
657380	90	divers organismes publics développement économique		- 115 000,00	287 000,00
657380	90	chambre de commerce et d'industrie de Lyon grand prix du design	23/02/04	15 000,00	15 000,00
657380	90	chambre de commerce et d'industrie de Lyon Pélica opération 0851	23/02/04	82 000,00	82 000,00
657480	90	association Techlid soutien au développement économique de l'ouest lyonnais	23/02/04	109 500,00	214 500,00
657480	90	Techlid Ecully-Marcy l'Etoile - entrepreneuriat		- 75 000,00	0

657480	90	diverses associations semaine de la mode		- 20 000,00	0
657480	90	Association pour le développement de l'université de la mode opération 0862	23/02/04	20 000,00	20 000,00
657480	90	diverses associations développement économique		- 2 800,00	306 940,00
657350	90	syndicat territoire Saône-Mont-d'Or conférence nord val de Saône		- 75 000,00	0
657350	90	syndicat de communes de l'aménagement, du développement et de la promotion des ressources industrielles et de l'emploi du val de Saône conférence val de Saône	23/02/04	77 800,00	77 800,00
657480	020	Association Rhône-Alpes Energie Mission agenda 21	07/07/03	23 062,24	23 062,24
657480	832	diverses associations opération 0102 - écologie urbaine		- 267 800,00	0
657480	832	Apieu mille feuilles opération 0102 - écologie urbaine déplacements	29/03/04	17 350,00	17 350,00
657480	832	Acoucité opération 0102 - écologie urbaine environnement sonore	29/03/04	20 000,00	20 000,00
657480	832	Arthropologia (biodiversité) opération 0102 - écologie urbaine découverte des milieux naturels	29/03/04	12 000,00	12 000,00
657480	832	centre ornithologique Rhône-Alpes (Cora) opération 0102 - écologie urbaine découverte des milieux naturels	29/03/04	18 000,00	18 000,00
657480	832	centre de soins des oiseaux sauvages du Lyonnais opération 0102 - écologie urbaine découverte des milieux naturels	29/03/04	15 300,00	15 300,00
657480	832	Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna) opération 0102 - écologie urbaine découverte des milieux naturels	29/03/04	53 500,00	53 500,00
657480	832	Naturama opération 0102 - écologie urbaine découverte des milieux naturels	29/03/04	29 000,00	29 000,00
657480	832	Initiative et développement stratégique (IDS) opération 0102 - écologie urbaine développement durable	29/03/04	20 000,00	20 000,00
657480	832	Max Havelaar Equisol opération 0102 - écologie urbaine développement durable	29/03/04	15 650,00	15 650,00
657480	832	Oikos (habitat écologique) opération 0102 - écologie urbaine utilisation rationnelle de l'énergie	29/03/04	13 225,00	13 225,00
657480	832	Hespul (énergies renouvelables) opération 0102 - écologie urbaine utilisation rationnelle de l'énergie	29/03/04	20 000,00	20 000,00

657480	832	Fédération de pêche opération 0102 - écologie urbaine eau et fleuves	29/03/04	10 000,00	10 000,00
657480	832	Les péniches du val du Rhône opération 0102 - écologie urbaine eau et fleuves (contrat Communauté urbaine-Agence de l'eau)	29/03/04	90 000,00	90 000,00
657480	832	association Les cultivateurs opération 0102 - écologie urbaine jardins	29/03/04	3 000,00	3 000,00
657480	832	association Passe-jardins opération 0102 - écologie urbaine jardins	29/03/04	30 000,00	30 000,00
657480	832	association Robins des villes opération 0102 - écologie urbaine développement urbain	29/03/04	36 685,00	36 685,00
657140	824	ville de Lyon opération 0565 - solde de la convention de participation à l'opération de restauration des pentes de la Croix-Rousse	18/03/02	51 223,20	51 223,20
657140	824	ville de Feyzin opération 0743 - requalification de la RN 7	29/03/04	10 000,00	10 000,00
657150	811	Budget de l'assainissement travaux primaire sur opération de voirie		1 537 166,00	1 537 166,00

4° - Modifie et complète l'état des subventions du budget annexe des eaux comme suit :

Compte	Fonction	Bénéficiaires	Décision du	Montant DM ou virement (en €)	Total inscrit En 2003 (en €)
671300		subventions aux mutuelles du personnel		- 8 301,00	0
674300		mutuelles du personnel		8 301,00	8 301,00
671380		Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Saône et du Doubs		- 7 342,00	0
671300		Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Saône et du Doubs		7 350,00	7 350,00
671380		pratiques agricoles nouvelles		- 6 400,00	0
674300		département du Rhône Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'est lyonnais		6 400,00	6 400,00

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,